



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition **Région Languedoc-Roussillon :** **1 entrepreneur des quartiers primé**

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional de Languedoc-Roussillon, organisé par la BGE Gard, a désigné 1 lauréat Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Marine GUILHEM et Maria MEILHAC pour ZADIGOZINC (Association)**

—> Café associatif pour les enfants

● **Région Languedoc-Roussillon, Montpellier (34), quartier Gambetta**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Marine GUILHEM et Maria MEILHAC pour ZADIGOZINC (Association)

—> **Café associatif pour les enfants**

Marine GUILHEM (36 ans), formatrice FLE (Français Langue Etrangère) et animatrice au sein du Dispositif de Réussite Éducative (DRE), et Maria MEILHAC (34 ans), psychologue sociale, ont travaillé 4 ans au sein d'une association d'insertion et d'action sociale. Elles ont ainsi pu constater les grandes difficultés des familles pour financer des activités pour leurs enfants. Elles ont alors décidé de créer un café associatif pour les enfants, en s'inspirant de ceux de Paris (Café Zoïde) et de Lille (les Potes en Ciel). Les statuts de l'association ZADIGOZINC sont déposés en janvier 2010. Elles ont été accompagnées dans leur démarche par la BGE Montpellier.

ZADIGOZINC accueille les enfants de 0 à 16 ans et leur entourage, et propose des jeux, des ateliers, des livres, des goûters... Les objectifs sont multiples et complémentaires : l'épanouissement de l'enfant, le soutien à la parentalité, la lutte contre l'isolement social, le renforcement des échanges intergénérationnels, et l'ouverture à la diversité. Le projet est subventionné en 2011 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et Marine GUILHEM et Maria MEILHAC travaillent à temps plein bénévolement au sein de l'association, en développant un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Elles souhaitent implanter ZADIGOZINC dans le quartier Gambetta, car la mixité de ses habitants (personnes seules, mères isolées, familles nouvellement arrivées, collèges et lycées...) correspond au public souhaité dans le café. Elles doivent encore trouver un local. En attendant, elles ont amorcé l'activité dans le cadre de cafés ambulants en communiquant via le site www.zadigozinc.fr, puis elles seront à partir de septembre 2011 à la Maison Pour Tous Léo Lagrange, quartier Paillade.

« *Le prix régional Talents des Cités 2011 valorise notre projet qui mobilise la participation de tous les habitants du quartier et améliore leur quotidien* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

**Ce lauréat concourt maintenant pour un prix national,
et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».**

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clic
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**